



Ouverture de l'option "Advanced American English (AAE)"

- **Se perfectionner en anglais au lycée Saint Louis - Saint Bruno :**

Le lycée général SLSB propose à ses élèves, en parallèle des cours d'anglais prévus au programme, plusieurs voies pour développer de manière approfondie leurs compétences en anglais :

- > La préparation du bac américain (dual diploma)
- > La spécialité Anglais Monde Contemporain à partir de la classe de 1^{ère}
- > L'option Advanced American English (AAE) : cette option sera proposée à la rentrée prochaine, et remplacera la préparation à la certification Cambridge qui ne correspond plus aux attentes et besoins de nos élèves et futurs étudiants.

- **Qu'est-ce que l'option Advanced American English (AAE) ?**

Advanced American English (AAE) est une option de 2h par semaine qui se déroule de la seconde à la terminale.

Les élèves sont sélectionnés au préalable sur dossier. Pour être accepté, il faut avoir un niveau d'anglais satisfaisant, s'intéresser à la langue (séries, films, livres en anglais), et surtout être motivé, car l'engagement se fait pour trois ans et les notes obtenues dans le cadre de cette option apparaîtront bien sûr sur les bulletins de l'élève.

L'option AAE représente 2 heures de cours hebdomadaires supplémentaires, plus le travail personnel associé. Ces cours seront dispensés par Mme Madison DENSMORE, professeure d'anglais au lycée général, de nationalité américaine et ayant grandi aux Etats-Unis.

Les cours dans le cadre de cette option ne font pas l'objet d'une tarification supplémentaire.

- **Pourquoi s'inscrire à l'option Advanced American English (AAE) ?**

L'option AAE a de nombreux avantages : tout d'abord, l'option permet évidemment aux élèves de renforcer leur niveau d'anglais, notamment à l'oral. L'enseignement est en effet dispensé en groupes réduits, ce qui facilite grandement l'expression orale des élèves. Ensuite, il est porté une attention particulière à la prononciation et à l'accent.



Les élèves étudient également la culture américaine de manière approfondie, afin de développer leur ouverture d'esprit au monde anglophone. Les évaluations s'appuieront principalement sur des projets individuels ou de groupes que les élèves auront à présenter.

Enfin, l'option permettra aux élèves de se préparer pour un voyage d'échange avec un lycée américain prévu durant l'année scolaire 2023-2024.

Cette option s'adresse en priorité aux élèves qui ne souhaitent pas forcément faire des études supérieures de langues, et n'envisagent donc pas de prendre la spécialité LLCEA, mais pour qui une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable pour la réalisation de leur projet universitaire et professionnel (par exemple pour les sciences ou l'économie).

- **Les conditions à remplir pour postuler à cette option sont donc :**
 - > D'être motivé et enthousiaste. une lettre de motivation en anglais doit être rédigée par l'élève et les notes et appréciations en anglais de l'année figurant sur les bulletins de l'année précédente seront étudiées.
 - > D'être prêt à participer à l'oral.
 - > D'être capable de supporter la charge de travail supplémentaire que représente le choix de cette option : l'option AAE implique des heures de cours et des devoirs supplémentaires.
 - > D'avoir un niveau de langue satisfaisant : il ne s'agit pas de cours de soutien en anglais.

Il est important de noter que l'élève se réengage chaque année à suivre cette option : de l'assiduité est requise, et il n'est pas possible de quitter l'option en cours ou en fin d'année.

Les candidatures (lettre de motivation + bulletins) sont à adresser par mail à Mme Densmore (m.densmore@slsb.fr) au plus tard le 8 juillet 2022.

- **Questions ?**

N'hésitez pas à contacter Mme Densmore par mail : m.densmore@slsb.fr

